



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 15/12/23

Bulletin municipal n° 36

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent :
jeudi matin

Route de Lyon et route de
Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :
Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Absents : Virginie MASSE (procuration à Chantal YVOREL), Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION), Laurent CHABAUD (procuration à Joachim BOURBON), Cindy GUIOTTO (procuration à Alexis BADOIL), Sylviane FAYOT (procuration à Colette PERIER).

Projet OPAC DU RHONE :

L'OPAC du Rhône demande à la commune de garantir le prêt (à hauteur de 50 %) qu'elle contractera pour la construction des 5 logements. Les 50 % restants sont garantis par le Département. Cette pratique est courante et le conseil valide cette demande.

L'ouverture de l'appel d'offres des travaux a été faite (il y a des candidats pour tous les lots) et les analyses sont en cours.

Avis sur la demande d'enregistrement en tant qu'ICPE de la société

INDICIA PRODUCTION :

La société INDICIA PRODUCTION (déjà classée ICPE – Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) a déposé auprès de la Préfecture, une demande de renouvellement d'autorisation environnementale pour la détention et la manipulation de souches pathogènes de classe 2. Cette démarche inclut également le projet de la future extension. L'avis de participation du public a été affiché en mairie du 13 novembre au 12 décembre 2023. Les services de l'Etat sollicitent l'avis de la commune de St Genis et des communes voisines. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

Dépenses d'investissement avant le vote du budget :

Une délibération est prise pour donner à la commune la possibilité de régler les dépenses d'investissement, à hauteur de 25 % du montant du budget 2023, avant le vote du budget prévu le 22 mars.



Compte-rendu conseil (suite)

Point sur le recensement 2024 de la population :

Monsieur Jean-Luc ALADENISE et Monsieur Richard TRUCHET seront nos agents recenseurs pour cette campagne qui se déroulera du 18 janvier au 17 février. Un courrier d'information vous parviendra début janvier. Le recensement (qui n'est utilisé qu'à des fins statistiques) est important pour la commune car il détermine en partie les dotations allouées par l'Etat.

Projets et travaux en cours :

Lotissement communal : ENEDIS a installé le transformateur électrique. Le conseil municipal valide un avenant de la société LACASSAGNE pour un montant de 7 290 €, correspondant à des travaux de terrassement supplémentaires non prévus à l'appel d'offres.

Des mandats non exclusifs ont été signés avec Bel Immobilier, IAD et D+ Immobilier (agences immobilières de Ste Foy) pour la vente des lots.

Assainissement « route de Lyon » : les travaux sont terminés et le trafic dans les deux sens a été rétabli. Quelques retouches d'enrobé seront effectuées rapidement.

Logements haut de l'école : nous allons recevoir prochainement un premier chiffrage de l'architecte. Madame la sous-préfète sera en visite sur notre commune le 10 janvier et nous lui présenterons ce projet.

Cour de l'ex-cure : une réunion a été organisée pour présenter le projet aux locataires ayant accès à la cour : réfection en dalles remplies de gravillons colorés + aménagement de l'espace avec des pots de fleurs... Le mur à droite en entrant sera également rénové. Les entreprises qui réaliseront les travaux seront choisies lors du prochain conseil.

Photovoltaïque : comme prévu, nous avons consulté la société CLIMO CONFORT qui a étudié la possibilité de pose de panneaux photovoltaïques sur certains de nos bâtiments communaux. Le toit du local de la Revole (dit le corbillard), celui de la halle et l'avant toit de la cantine seraient potentiellement intéressants soit pour une revente totale, soit pour une autoconsommation. CLIMO CONFORT va maintenant étudier le retour sur investissement pour chaque solution.

Secrétariat de la Mairie : fermeture **mercredi 27 décembre**.

Compte rendu des commissions :

Conférence des Maires : les communes doivent définir des Zones d'Accélération des ENergies Renouvelables (ZAENR) dans lesquelles elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergie renouvelable s'implanter (développement du photovoltaïque, de l'éolien...). Des réunions, courants 2024, seront organisées pour réaliser ce plan.

CCMDL : à compter du 1^{er} janvier 2024, le contrôle de conformité des branchements d'assainissement sera obligatoire pour chaque transaction immobilière de biens (hors appartement en copropriété) ou lors de la mise en copropriété du bien. Ce contrôle sera effectué par l'exploitant du service à la charge du vendeur et facturé 173.63 € HT.



Compte-rendu conseil (suite)

SYDER : après plusieurs années de négociations entre les trois parties (SYDER, ENEDIS, EDF), les membres du comité syndical ont approuvé le nouveau contrat de concession liant les trois entités précitées, sous réserve d'acceptation du protocole transactionnel par l'ensemble des parties, pour une durée de 25 ans.

Conseil municipal enfants : la décoration du village pour les fêtes de fin d'année est très réussie ; bravo à l'équipe qui s'est beaucoup investie.



Petite enfance jeunesse - CCMDL : il existe une aide financière de la Région pour le financement du permis de conduire : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-ma-formation-au-permis-de-conduire>.

Déchets : la Communauté de communes a lancé l'appel d'offres pour l'achat des colonnes aériennes et silos semi-enterrés en vue des futurs points d'apport volontaire. Pour rappel, le ramassage au porte-à-porte va être progressivement supprimé.

La distribution des sacs poubelles à la population se fera **samedi 6 janvier entre 9h et 12h à la salle annexe cantine** (voir flyer). Pour information, cette année les sacs noirs seront d'une contenance de 30 litres au lieu de 50 litres.

Solidarités actives - CCMDL : les agents du Bus France Services peuvent vous accompagner pour déposer un dossier « prime renov » ou « prime adapt ». Pour rappel le Bus France Services est présent sur la commune une fois par mois. Prochaine venue le **mardi 23 janvier de 9h à 12h, place de la Mairie**.

SIEMLY : le syndicat a décidé une hausse des tarifs de l'abonnement et du prix au m³ de 4.90 %, pour la part syndicale.

Informations et questions diverses :

RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : nous acceptons la participation de 50 € au RASED pour les frais de fonctionnement divers (le RASED intervient dans les écoles auprès des enfants en difficulté).

Prochaine réunion le vendredi 12 janvier à 20h30.

*La municipalité souhaite
à toute la population
de très bonnes fêtes de fin d'année !*





Vie municipale et associative

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ : vous êtes cordialement invités le **dimanche 7 janvier à 10h30** à la **salle des fêtes** à l'occasion de la cérémonie des vœux (voir flyer).

RECYCLAGE DE VOS SAPINS DE NOËL : cette année encore, vous aurez la possibilité de déposer vos sapins derrière la salle « entrée du village » (voir flyer joint). Ces derniers seront ensuite broyés par nos employés communaux.

LA REVOLE: « Oyez, Oyez les Saint-Genois !! **L'assemblée générale de la Revole** se déroulera le : **VENDREDI 26 JANVIER à 19H30** à la **salle à l'entrée du village**. Nous clôturerons cette AG par un petit casse-croûte et pourquoi pas une petite part de galette des rois. Nous vous attendons donc nombreux et nombreuses pour l'élection d'un nouveau bureau et ainsi pouvoir d'ores et déjà débiter la préparation de notre incontournable vogue...

APPEL AUX BÉNÉVOLES... Nous sommes toujours à la recherche de petites ou grosses mains... 😊 pour nous venir en aide pour la préparation de la vogue. Alors toi qui lit ce petit message, oui toi... Sache qu'un peu de ton temps peut faire une énorme différence pour notre association 😊 Seras-tu le prochain à te joindre à notre équipe de Revolois dynamique, soudée et toujours prête pour faire la fête ? »

FÊTE DU 8 DÉCEMBRE : les classes en « 0 » et les chasseurs nous ont offert une belle soirée en nous régaland de vin chaud et tartiflettes, avec la présence de l'ASSG (section danse) et des cors de chasse, pour une belle ambiance chaleureuse. Un grand merci à ces associations qui ont relevé le défi pour nous offrir un moment fort sympathique.



GESTES PREMIERS SECOURS : les pompiers nous ont offert une belle soirée très instructive et intéressante. Nous prévoyons une autre session sur 2024.





Vie municipale et associative

REPAS DES SENIORS : nous nous sommes retrouvés 100 personnes pour passer une belle journée fort sympathique et bien animée par Chantal NEMOND qui nous a fait voyager avec ses déguisements et ses chansons. Le CCAS offre un cadeau à l'ensemble des personnes de 70 ans et plus, présents ou non au repas.



MÉDIATHÈQUE : un voyage dans le temps ! Ce mois-ci, la médiathèque vous propose une **exposition sur la thématique du temps** pour y découvrir notamment les différents outils de mesure utilisés par l'Homme au fil des époques. Vous pourrez participer à notre jeu-concours et peut-être gagner un bon d'achat à la librairie « Mots et Merveilles » de Sainte Foy l'Argentière.

Un voyage immersif aussi ! Enfilez un casque de réalité virtuelle et vivez une expérience à 360° de sensations extrêmes (saut en parachute), d'immersions cinématographiques (Jurassic Park), de voyages culturels (Grande Muraille de Chine)... Cette animation est organisée grâce au soutien de la Médiathèque départementale du Rhône. Rejoignez-nous à la Médiathèque Le Marque Page pour cette aventure visuelle hors du commun ! Animation gratuite à partir de 12 ans.

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous réserve de nouvelles surprises en janvier (atelier créatif, exposition...). N'hésitez pas à suivre notre actualité sur le site internet de la commune / <https://www.saintgenislargentiere.fr/>.

Votre médiathèque sera fermée du **mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre inclus**. Réouverture samedi 30 décembre à 10h.

- **Réalisation de la publication par la commission Informations**
 - **Lettre éditée et imprimée par la mairie**

Etat Civil

DÉCÈS :

Le 9 décembre, de Monique BERGER, à l'âge de 73 ans.

Toutes nos condoléances à la famille.



Focus

NOËL SOUS LE SOLEIL

Dans l'hexagone, Noël est associé à l'hiver, aux jours courts, au froid, à la neige.

Mais il existe des endroits en France où Noël se passe sous le soleil : les DOM TOM (La Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, la Martinique et Mayotte qui sont des départements d'outre-mer et la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna qui sont des collectivités d'outre-mer et donc ont un statut particulier et une certaine autonomie).

La manière de célébrer les fêtes de fin d'année dans ces régions est imprégnée de cultures, de langues, de cuisines et de traditions locales. Les chants et les contes traditionnels sont souvent exprimés en langues locales : le créole guadeloupéen, martiniquais ou réunionnais.

La cuisine est au cœur des festivités de Noël dans les DOM-TOM, reflétant l'influence des cultures locales ainsi que la disponibilité des produits locaux. À La Réunion, le "cari de porc" est un plat traditionnel de Noël, composé de porc mijoté dans une sauce épicée, généralement servi avec du riz et des légumes. En Martinique, le "jambon de Noël" est un incontournable, tandis qu'en Guadeloupe, ce sera plutôt le "colombo de poulet". Les fruits tropicaux, tels que les mangues, les ananas sont souvent utilisés pour préparer le dessert de Noël.

Chaque DOM-TOM a ses propres traditions de Noël qui reflètent l'histoire, la culture et les croyances locales. En Guadeloupe, la fête de Noël est marquée par des défilés de "tambouyés" qui animent les rues avec leurs rythmes traditionnels. En Martinique, on célèbre la "Messe de Minuit" dans les églises, suivie d'une fête animée sur les places du village. À La Réunion, les feux d'artifice illuminent le ciel et les familles se réunissent pour un grand repas festif.

Avec un artisanat local connu, les marchés de Noël sont l'endroit idéal pour découvrir et acheter des cadeaux comme une sculpture en bois de rose de Madagascar ou des bijoux en nacre de Tahiti, fabriqués par des artisans locaux.

Le sapin, souvent artificiel, est bien présent dans les maisons.

Et le père Noël ? et bien évidemment, il n'a pas de traîneau !

Il arrive parfois en ski nautique, en tenue de plongeur, en bateau ou en parachute.

